

CDVM

مجلس القيم المنقولة

**DECLARATION DE FRANCHISEMENT  
DE SEUILS DE PARTICIPATION  
FS/EM/23/2009**

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que Monsieur Said Alj, membre du conseil d'administration de la société Label Vie, a déclaré le 25 août 2009, avoir cédé sur le marché central, le 18 août 2009, 114.585 actions Label Vie, au cours unitaire de 1.150 dh, franchissant directement à la baisse le seuil de participation de 5% du capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Monsieur Said Alj ne détient plus aucune action de la société Label Vie.

**Contact CDVM :**

Tel : 037 68 89 26

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières